



Mot du maire – mi-mandat

Chères concitoyennes et chers concitoyens,

C'est avec beaucoup de plaisir que je vous écris ce mot afin de vous rendre compte du travail effectué à ce jour. Eh oui, nous en sommes déjà au mi-mandat. Je vais commencer avec le volet ressources humaines. J'avais pris différents engagements lors des élections dont entre autres de revoir les rôles et responsabilités des employés, du conseil ainsi que des différents comités. Nous avons été très actifs à ce sujet. Tous les membres du conseil ont suivi le programme de formation dispensé par l'Union des Municipalités du Québec, plus particulièrement en ce qui concerne les rôles et responsabilités. Mme Martine Lachaine a été nommée officiellement directrice générale. De nouveaux employés se sont joints à l'équipe tels que Véronique Letendre adjointe administrative, Stéphanie Gourde inspectrice, André Pépin et Ghislain Cloutier techniciens de voirie, en plus des employés actuels soit Jocelyne Bilodeau agente de développement et Guy Lantagne technicien de voirie occasionnel. Les différents comités sont actifs et les membres du conseil y siègent afin qu'il y ait une bonne coordination avec la municipalité. Nous avons fêté notre 100^e anniversaire qui a été une grande réussite. Merci encore à tous ceux qui y ont contribué.

Je suis particulièrement fier de l'entente intermunicipale concernant le poste d'inspectrice. Ceci nous a permis d'aller chercher une subvention de 70 % du salaire relié à ce poste auprès de la MAMH, et ce, pendant trois (3) ans, en plus d'avoir plus d'heures par semaine consacrées aux services des résidents dans un contexte de développement domiciliaire à la hausse. Après Barraute, nous avons été la 2^e municipalité en 2022 où la richesse foncière a le plus augmenté. J'y reviendrai plus loin avec le nouveau rôle d'évaluation foncière.

Concernant les équipements de la municipalité, nous avons disposé de la niveleuse et remplacé la camionnette. Nous avons acheté une pelle réversible pour le tracteur afin d'être plus efficaces lors des travaux de déneigement. Nous regardons pour l'acquisition d'une débrousailluse pour le tracteur, encore une fois afin d'améliorer notre efficacité ainsi que la qualité de l'entretien de nos terrains, plus particulièrement au bassin.

Au plan budgétaire, nous avons limité l'augmentation des taxes au minimum la première année, soit une augmentation de 0,04 \$ pour un taux de 0,86 \$ du 100 \$ d'évaluation et avons conservé le même taux de taxation en 2023. Fait à noter, la construction domiciliaire nous aide énormément et nous anticipons encore beaucoup de construction dans les prochaines années. Concernant ceci, nous venons de prendre en charge l'entretien du prolongement du Chemin des Hauts-Bois où une dizaine de terrains sont vendus.

Nous avons entrepris cet automne un investissement majeur, soit d'environ 1,2M\$, pour nos chemins. Plus particulièrement, la route de l'Hydro et le Chemin des Collines seront rechargés et une portion des fossés reprofilés. Il y aura aussi des travaux d'entretien réalisés sur d'autres chemins. Nous voulons également mettre en place un programme d'ébranchage sur le bord des fossés afin d'améliorer la visibilité sur nos chemins tout en rehaussant l'aspect visuel. Nous espérons aller de l'avant dans la deuxième partie du mandat.

Deux réservoirs d'eau de 10 000 litres chacun sont enfin installés afin d'améliorer notre protection incendie. Le premier sur le chemin Sigouin et le deuxième sur le chemin du Boisé près du parc. Nous invitons les gens à vérifier avec leur assureur s'ils peuvent bénéficier de certains rabais.

Concernant le Centre récréatif Dominic-Boutin, beaucoup de travail a été fait, mais nous n'avons pas avancé ce dossier comme espéré. Il y a eu une rencontre de présentation du projet aux citoyens le 6 février 2023. Nous avons acquis le terrain de la Fabrique. Nous avons procédé à un appel d'offres, mais malheureusement, les coûts du projet dépassent de plus d'un million le budget établi.

Nous allons morceler le tout en deux projets soit :

- 1- **Le toit de la patinoire** (je tiens à préciser qu'il ne s'agit pas d'un aréna avec glace réfrigérée, car encore aujourd'hui ceci ne semble pas clair pour certains) et
- 2- **Le bâtiment de services** pour la surfaceuse, le vestiaire et les salles d'eau.

En procédant ainsi, nous pensons avoir un meilleur contrôle des coûts et possiblement, plus de soumissionnaires qui seront intéressés. Par le fait de procéder à l'appel d'offres cet automne, nous espérons être placés plus tôt dans le calendrier des travaux pour 2024.

Concernant la poursuite des travaux des égouts, nous n'avons reçu aucune soumission. Nous regardons pour retourner en appel d'offres à un meilleur moment.

Notre plan stratégique a aussi été mis à jour. Plusieurs éléments sont déjà en place et nous poursuivons le travail dont l'accueil des nouveaux arrivants. Différents dossiers sont à venir dans la 2^e partie de notre mandat. Nous faisons des démarches pour l'obtention d'une subvention (Pafirspa) pour améliorer la piste cyclable ainsi que pour certains travaux d'entretien qui sont requis à la Maison du Citoyen. Il y a une demande de parc dans le secteur Sigouin sur laquelle nous devons prendre position.

Je terminerai en faisant un rappel de mon mot du maire paru à la fin d'octobre concernant le nouveau rôle d'évaluation foncière. Certains peuvent penser que c'est la municipalité qui réalise cet exercice aux fins de taxation. Comme je vous l'ai déjà mentionné, nous avons eu une rencontre le 10 octobre avec Mme Johanne Robichaud directrice et évaluatrice agréée de la MRC qui a réalisé cet exercice avec son équipe. L'ensemble des municipalités voit le rôle d'évaluation révisé pour la période de trois ans 2024-2026. Nous avons été informés par Mme Robichaud que les résidences de Saint-Marc-de-Figuery ont connu la plus grande hausse de la valeur des résidences soit **une moyenne de 33 %**, car le marché est en forte demande plus particulièrement les propriétés riveraines et les chalets. Vu l'importance de cette hausse, nous tenons à ce que les citoyens puissent avoir une rencontre avec Mme Robichaud pour pouvoir poser leurs questions. Nous aimerions organiser une rencontre en début d'année une fois que les gens auront reçu leur nouveau rôle d'évaluation. De notre côté, nous regarderons comment nous pouvons limiter les impacts lorsque nous déterminerons le taux de taxation pour 2024, mais il est certain qu'il y aura des conséquences pour certains propriétaires.

Encore une fois, je vous remercie et nous vous garderons informés de nos avancements.



André Rioux
Maire